

## CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

Le

saviez-vous

?

Pilotes, vous avez des obligations vis-à-vis de l'autorité!

Le règlement UE 376/2014 précise les 25 cas à déclaration obligatoire sous 72h à l'autorité compétente. REXFFA vous aide à remplir vos obligations.



Scanner pour les voir

Le règlement UE 376/2014 vous protège !

N'ayez pas peur de déclarer, le principe de la culture juste est appliqué.

« une culture dans laquelle les agents de première ligne ou d'autres personnes ne sont pas punis pour leurs actions, omissions ou décisions qui sont proportionnées à leur expérience et à leur formation, mais dans laquelle les négligences graves, les manquements délibérés et les dégradations ne sont pas tolérés. »

Signalez, déclarez et soyez acteurs de la sécurité des vols, la FFA compte sur vous!



FFA  
Fédération Française Aéronautique

FAIRE UN REX N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE



REX FFA - Android



REX FFA - IOS

Téléchargez vite l'application sur votre smartphone !

